

Bureau du 15 décembre 2003

Décision n° B-2003-1955

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Requalification de la rue Jean Lesire et de ses abords - Autorisation de signer trois marchés de travaux**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 décembre 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2003-1383 en date du 2 juin 2003, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics, pour les travaux de requalification de la rue Jean Lesire à Vaulx en Velin.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 5 décembre 2003, a classé premières, pour les différents lots, les offres des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : voirie : entreprise Gerland pour un montant de 438 137,30 € HT, soit 524 012,21 € TTC,
- lot n° 2 : espaces verts, mobilier urbain, arrosage : entreprise Brio pour un montant de 144 898 € HT, soit 173 298 € TTC,
- lot n° 3 : éclairage public : entreprise Serp pour un montant de 55 304,60 € HT, soit 66 144,30 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 33, 39, 40, 53 et 58 à 60 du code des marchés publics ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2003-1026 et 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

Vu sa décision n° B-2003-1383 en date du 2 juin 2003 ;

Vu le procès-verbal d'analyse des offres de la commission permanente d'appel d'offres en date du 5 décembre 2003 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer les marchés pour les travaux de requalification de la rue Jean Lesire à Vaulx en Velin et tous les actes contractuels s'y référant, pour le lot n° 1 : voirie avec l'entreprise Gerland pour un montant de 438 137,30 € HT, soit 524 012,21 € TTC ; pour le lot n° 2 : espaces verts, mobilier urbain, arrosage avec l'entreprise Brio pour un montant de 144 898 € HT, soit 173 298 € TTC ; pour le lot n° 3 : éclairage public : entreprise Serp pour un montant de 55 304,60 € HT, soit 66 144,30 € TTC.

2° - Les dépenses à engager au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2003 - opération n° 0617.

3° - Cette opération a fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme par la délibération n° 2003-1026 en date du 3 mars 2003.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,